



UPR AUVERGNE RHÔNE ALPES



Lyon, le 04 février 2026

ORDRE DU JOUR COMMISSION SPSTI REGIONALE

- Retour sur l'accord cadre Egalité Pro
- Retour sur les négociations des Rémunérations Minimales Annuelles Garanties (RMAG)
- Présentation du nouveau Secrétaire Fédéral en charge des SPSTI
- Tour des SPSTI
- Informations et questions diverses